



Montréal, le 15 juin 2015

ARGUIN, SYLVIE
2741, place De L'école
Lévis QC G0S 1E1

ARGS27556102

***** RAPPEL *****

Madame,

Il y a un mois, vous avez été informé du changement de statut à votre dossier et des frais que vous deviez acquitter. À ce jour, nous sommes toujours en attente de votre paiement.

Par cet envoi, vous avez été informé du règlement du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de Recherche relatif aux droits de scolarité des cours d'une session. Nous vous avons également précisé qu'à défaut de paiement, les unités à votre dossier collégial seraient retenues.

Considérant que ce solde demeure toujours impayé, nous vous informons que les unités à votre dossier collégial ont été retenues, et ce, jusqu'à la réception de votre paiement.

Notez qu'à défaut de recevoir le paiement total d'ici 10 jours ouvrables, le Cégep à distance entamera des procédures légales pour recouvrer les sommes dues si nécessaire.

Veuillez ne pas tenir compte de cet avis si vous avez déjà payé les frais à votre dossier.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur adjoint
Service du cheminement et de l'organisation scolaires
Alexis Thibault